

COLLÈGE

DE LA 6^{ÈME} À LA 3^{ÈME}



LES + DE L'ORT BRAMSON :

- COLLÈGE NUMÉRIQUE
- TABLETTES TACTILES
- CLUB ROBOTIQUE
- ATELIER DE CONVERSATION D'ANGLAIS
- VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ESPAGNE
- CLASSE DE NEIGE
- SOUTIEN SCOLAIRE
- ÉTUDE DIRIGÉE
- HISTOIRE JUIVE

LE COLLÈGE MARQUE L'ENTRÉE DES ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

IL EST ORGANISÉ EN QUATRE NIVEAUX DE LA SIXIÈME À LA TROISIÈME ET STRUCTURÉ EN CYCLES PÉDAGOGIQUES. TOUS LES ÉLÈVES DU COLLÈGE ONT 26 HEURES HEBDOMADAIRES D'ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES.

Le cycle 3, cycle de consolidation, unit le CM1, le CM2 et la classe de 6^{ème}. Dans ce cycle, la classe de 6^{ème} doit

permettre aux élèves de s'adapter à l'organisation et au cadre de vie du collège, ainsi que d'assurer la continuité des apprentissages entrepris dans les classes de CM1 et de CM2.

Le cycle 4, cycle des approfondissements, comprend les classes de 5^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Durant ce cycle, les élèves développent leurs connaissances et compétences dans les différentes disciplines tout en préparant la poursuite de leur formation et leur future participation active à l'évolution de la société.

À CHAQUE NIVEAU, DES ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE DES 26 HEURES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE :

- l'accompagnement personnalisé pour soutenir la capacité d'apprendre et de progresser en développant l'autonomie des élèves et diverses compétences transversales ;
- les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), en cycle 4 uniquement, pour construire et approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective ;
- en dernière année du cycle 3 (sixième) :

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	HORAIRES HEBDOMADAIRES
Éducation physique et sportive	4 heures
Enseignements artistiques (*) (arts plastiques + éducation musicale)	1 heure + 1 heure
Français	4,5 heures
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 heures
Langue vivante	4 heures
Mathématiques	4,5 heures
SVT, technologie, physique-chimie	4 heures
Total	26 heures (*)

(*) 3 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires sous la forme d'accompagnement personnalisé.

- sur le cycle 4 (cinquième, quatrième, troisième) :

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	HORAIRES HEBDOMADAIRES		
	Cinquième	Quatrième	Troisième
Éducation physique et sportive	3 heures	3 heures	3 heures
Enseignements artistiques (*) (arts plastiques + éducation musicale)	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure
Français	4,5 heures	4,5 heures	4 heures
Histoire - Géographie Enseignement moral et civique	3 heures	3 heures	3,5 heures
Langue vivante 1	3 heures	3 heures	3 heures
Langue vivante 2	2,5 heures	2,5 heures	2,5 heures
Mathématiques	3,5 heures	3,5 heures	3,5 heures
SVT	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Technologie	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Physique-chimie	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Total	26 heures (*)		

(*) 4 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires sous la forme d'accompagnement personnalisé (1 à 2 heures) et d'enseignements pratiques interdisciplinaires (2 à 3 heures).